

## L'ÉDUCATION : LA CLÉ DU PROGRÈS

L'importance qu'attachent les Amériques à l'éducation se traduit dans l'engagement à procéder à de vastes réformes. Ces réformes sont fondées sur un consensus concernant les défis auxquels est confrontée l'éducation. Elles sont également fondées sur les principes d'équité, de qualité, de pertinence et d'efficacité. L'équité assure à la population une chance égale de bénéficier de services éducatifs de qualité, diminuant ainsi les effets des iniquités basées sur le statut socio-économique ou sur diverses formes de discrimination. La qualité suppose l'atteinte de hauts niveaux de développement cognitif, de capacités et d'attitudes. La pertinence signifie que le système éducatif répond aux besoins et aux aspirations de la société tout entière, en tenant compte de toute sa diversité. L'efficacité, c'est de déployer et d'optimiser les ressources nécessaires afin de hausser les niveaux d'instruction.

C'est dans cet esprit que les chefs d'États et de gouvernements ont convenu de faire de l'éducation une priorité essentielle au Deuxième Sommet des Amériques tenu à Santiago du Chili en 1998. En s'engageant à promouvoir l'accès universel à l'éducation, une éducation de grande qualité à l'échelle hémisphérique, ils ont endossé plusieurs mandats.

En outre, les gouvernements ont confié à leurs ministres de l'Éducation respectifs la responsabilité d'examiner les objectifs du Sommet de Santiago et d'élaborer un plan stratégique visant à donner à tous les enfants l'accès à une éducation primaire de qualité et à au moins 75 p. 100 des jeunes, l'accès à l'éducation secondaire d'ici 2010. Sans tarder, les ministres de l'Éducation des Amériques se sont réunis en juillet de la même année. Ils se sont penchés surtout sur les domaines suivants : le téléenseignement, les programmes de bourses d'études et les programmes d'échange, la promotion et l'utilisation de l'informatique et des technologies de l'enseignement, les statistiques sur l'éducation et l'évaluation de la qualité de l'éducation. Cette réunion s'est soldée, d'une part, par l'établissement d'un manifeste sur les engagements de chaque pays de faire de l'éducation une priorité et, d'autre part, par l'élaboration d'un plan d'action comprenant les points suivants :

- des programmes compensatoires à l'intention des populations à risque;
- des systèmes d'évaluation de la qualité de l'éducation;
- la gestion de l'enseignement, les ressources institutionnelles et la décentralisation;
- la préparation au milieu du travail;
- la professionnalisation du personnel enseignant;
- une formation de base bilingue et interculturelle;
- les technologies de l'information et des communications.

### L'ÉDUCATION AU CANADA

Le Canada est une fédération composée de dix provinces et de trois territoires, chacun étant exclusivement responsable de son système d'éducation dans le contexte d'un fédéralisme où les pouvoirs sont partagés. Même si le Canada n'est pas doté d'un ministère ou d'un bureau central de l'éducation, son Comité des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) constitue un cadre